



**Compte-rendu de la Réunion
CODEP42
Du 8 Septembre 2021**

Fédération Française
Cyclotourisme

**Comité Départemental de Cyclotourisme
Maison Départementale des Sports
4 rue des Trois Meules
42100 SAINT-ETIENNE**

Le 16 septembre 2021

Etaient présents :

- CYCLOTOURISTES ROANNAIS
- CYCLOS LAICS FIRMINY
- SQUADRA FEURS
- CYCLO CLUB BOEN
- CL. CYCLOTOURISME VILLARS
- CYCLOS ANDREZIEUX BOUTHEON
- AS des RANDONNEURS MONTRONDAIS
- ETOILE CYCLO DU PILAT
- AMICALE LAIQUE FAYOL GAFFARD
- V.C. ST CHRISTO MARCENOD FONTANES
- C. TALAUDIERE-SORBIERS
- AS CHABURE OCHARA
- APOLLO ST. HEAND
- FARLOTS BIKES
- MEMBRES INDIVIDUELS

- J-G. Dubessay, M. Rougert
- A. Guinand
- G. Duffay
- C. Portailier
- J.P Galambaud, W. Ponchon
- P. Murigneux, M. Mottet
- T. Gauchet
- A.Clastre
- G. Bayon
- J-P. Mazodier
- D. Chomienne
- C. Demare
- J. Porte, J-P. Berger
- S. Audouard
- J. Blanchon

**14 Clubs
1 Membre Individuel**

19 Cyclos

Excusés :

M. Mourlevat (CC Boën), J. Bourg(C. Montbrison), R. Just (CR St Galmier), S. Gay (St Bonnet), P. Boyer (AL Terrasse), D. Sivignon & R. Rivière (Bussières), F. Pichon (ST ChamVTT), B. Dupré (Apollo St Héand)

A 20H le président J.G Dubessay ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée et demande si le compte-rendu de la dernière réunion est accepté. Le CR du 09/06/21 est adopté à l'unanimité.

- Effectifs :

Au 8/9/21 nous comptons 1561 licenciés (- 46/2020) dans 37 clubs + MI
1305 hommes dont 100 -18 ans
256 femmes dont 15 - 18 ans (20% de F)

- Récompenses :

A ce jour 8/9 :

- 4 demandes pour le « Mérite du Cyclotourisme », niveau Codep
 - 2 demandes pour le « Diplôme de Reconnaissance », niveau CoReg
 - 1 demandes pour la « médaille (bronze) fédérale »
- ont été saisies sur le site de la fédération.

Les demandes doivent être faites sur le site de la fédération avant le 30/9.

Il est rappelé que ces récompenses seront distribuées lors de l'AG. La présence des récipiendaires est donc souhaitée.

A. Philippon, du club de Montrond, sera récompensé à la Soirée des Bénévoles du CDOSLoire le 24/9 à Feurs.

- Calendrier "OIN" 2022:

Le calendrier 2022 est établi. Le président s'est efforcé d'éviter les doublons dans les dates des organisations.

Si au cours de l'année, des modifications de date doivent être apportées, et ceci pour pouvoir obtenir l'attestation d'assurance, Il est rappelé que ce doit être fait au plus tard 2 mois avant la date prévue. La procédure est la suivante : saisir dans le site Internet de la fédération la modification, et avertir le Codep pour valider cette demande pour obtenir le contrat d'assurance.

Afin de valider ces dates, les clubs peuvent saisir ces randonnées dans le site de la fédération dès maintenant.

Pour les concentrations il faut faire une déclaration 1 mois avant à la mairie du lieu où se passe la concentration, sous réserve qu'il y ait plus de 100 participants en utilisant le Cerfa 15826*01.

Pour coder la couleur de vos circuits : se connecter sur le lien « veloenfrance.fr » :

En bas de page sur le bandeau bleu à droite :'' Liens utiles'' clic sur « cotation des circuits »

- RAPPEL IMPORTANT: Les clubs organisateurs doivent souscrire l'assurance « optionB » de la Fédération qui couvre les participants non licenciés (30€ pour 1 ou plusieurs manifestations).

Merci aux clubs qui n'ont pas encore envoyé leurs dates de manifestations 2022 de le faire rapidement.

Dates à retenir 2022 :

Pâques en Provence 2022 : le 17/04 à Blauvac (Vaucluse)

Semaine fédérale 2022 du 31/07 au 7/08 à Loudéac (Côtes d'Armor)

AG Codep : 19/11/2022 : lieu à définir

AG Coreg : date et lieu à préciser

AG Fédération : 10 et 11/12/2022 à Niort (Deux-Sèvres)

Critériums jeunes : date et lieu à définir

Nous recherchons un club et une salle pour l'AG CoDep 2022, merci de nous faire parvenir vos propositions

- Concentration Pavezin 2021:

La concentration nationale aura lieu le 26 sept, sous condition d'obtenir l'autorisation. Mini ravitaillement, pas de verre de l'amitié pour tenir compte des restrictions sanitaires.

Le même jour se déroulera la rencontre régionale Massif Central-Grand Est du Club des 100 Cols organisée par J-P Galambaud.

- A.G 2021 :

CoDep :

- Le Codep remercie les Cyclos Montbrisonnais pour avoir pris en charge l'organisation de son AG le samedi 20 novembre. Elle se déroulera (normalement) dans la salle Boulez, Montée des Visitandines à Montbrison.
- Accueil à 14h30, AG à 15h00.

- Les volontaires pour venir renforcer le comité directeur sont toujours attendus et seront les bienvenus.

- La convocation et les documents pour les candidatures vous parviendront par mail en octobre.
- AG 2021 du COREG : devrait avoir lieu fin janvier ou début février 2022, lieu à définir.
- L'AG de la Fédération se tiendra les 4 et 5/12 à Nevers (58). Vote par internet.

- Compte-rendu d'activités :

Pour l'AG veuillez envoyer par mail au Codep le compte-rendu d'activités de votre club **avant le 31 octobre**. Il figurera sur le document de l'AG soit **1 recto au format A4**. Il doit contenir seulement l'essentiel des **activités FFCT**.

- Licence 2022 :

Augmentation de l'assurance de 5.50€ pour le Mini Braquet et le Petit Braquet, de 7.50€ pour le Grand Braquet, dans un contexte de sinistralité élevée et d'augmentation généralisée des tarifs.

La cotisation FFCT n'augmente pas.

- Trésorerie :

Subventions : Nous avons reçu la subvention de l'ANS (remplaçant le CNDS) d'un montant de 3800€ (1000€ développement de la pratique jeunes – 800€ pratique féminine – 2000€ plan de relance)

La subvention 2021 du Conseil Départementale de la Loire s'élève à 2347€ (+ 47€/2020).

Les 2 versements des ristournes sur licences de la fédération ont été virés.

- Commission Sécurité :

Bilan des accidents dans le département du 1^{er} janvier au 15 septembre 2021.
Il y a eu trois décès :

2 suite à un problème cardiovasculaire

1 suite aux blessures suite à une chute dans une descente.

ACCIDENTS			
Mois	2019	2020	2021
Janvier	2	8	0
Février	4	1	5
Mars	5	1	2
Avril	5	0	1
Mai	2	1	6
Juin	5	2	3
Juillet	3	4	6
Août	1	0	2
Septembre	5	2	2
Octobre	5	2	
Novembre	2	0	
Décembre	0	1	
Total	39	22	27

Nous pouvons constater une forte augmentation des accidents en février, mai et juillet. Lors de la reprise à la sortie de l'hiver il faut être très vigilant à la météo, aux sorties en groupe reprendre les bons réflexes. Il faut espérer que nous n'atteindrons pas le niveau de 2019 et encore moins le dépasser.

Une grande majorité de chutes et donc de déclarations sont dues à une sortie en groupe due la plupart du temps à **un manque de respect des distances**.

SOYEZ VIGILANTS, RESPECTEZ LES DISTANCES, le manque d'inattention (ex.ralentissement).

Pensez au test à l'effort afin d'éviter les accidents cardiovasculaires, on voit que cette année il y en a eu deux.

- Commission Formation :

Le comité directeur a décidé de modifier le système d'aide pour les formations. Désormais le CoDep remboursera 1/3 de la formation. La personne formée réglera, avant la formation, 1/3 du tarif de cette formation. Le club prendra en charge le 1/3 restant. Le règlement s'effectuera avant la formation pour éviter les défections de dernière minute sans motif valable.

Car le tarif de la formation PSC1 devient forfaitaire : 600€ pour 10 personnes maxi. Nous ne pourrons plus négocier si le groupe est inférieur ou supérieur à 10.

Une formation PSC1 est prévue à Montbrison en octobre.

- Commission Jeunes :

Pas de critères cette année. En 2022 un critérium route-VTT est en prévision en avril.

- Divers :

- Prochaines manifestations en septembre :
 - 9/9 Concentration en Forez _ Squadra Feurs
 - 11/9 Rallye de Villars _ CC Villars
 - 19/9 Rando des Crêts _ VC St Christo Marcenod Fontanès
 - 25/9 Rallye d'Automne _ CSADN Roanne
 - 26/9 Concentration de Pavezin _ CoDep42

Merci de nous aviser si vous annulez votre randonnée, pour la mise à jour du calendrier sur le site du CoDep.

- La 1^{ère} rando "Mission Apollo" du club Apollo St Héand a rassemblé le 5/9 140 cyclos ; route : 53 dont 18 FFCT - VTT : 87 dont 9 FFCT.
- Après votre manifestation n'oubliez pas de renvoyer au CoReg et au CoDep la fiche challenge du comité régional.
- Le CoReg a déménagé de Bourgoin Jallieu, son nouveau siège est à Lyon à la Maison Régionale des Sports.
- « Toutes à Toulouse » : Merci de me fournir la liste des féminines de votre club qui ont effectué un voyage itinérant pour se rendre à Toulouse, avec le nombre de jours de ce voyage, pour une participation du CoDep aux frais de ce VI.
- Le club VC St Christo Marcenod change de nom et devient VC St Christo Marcenod Fontanès
- André Clastre invite les clubs à visiter le site du Codep afin de vérifier les informations indiquées, soit de donner des renseignements supplémentaires, soit de faire part des erreurs pouvant figurer.
L'aviser en cas de modification :
 - annulation des vos randos,
 - nom de la personne à contacter
 - changement de n° de téléphone
 - changement de site internet

Le calendrier des manifestations est tenu à jour, suivant vos renseignements.

<https://codep42ffct.jimdofree.com>

Prochaine Réunion : AG du CODEP
20 novembre 2020 à 15h00
Montbrison (Salle Boulez montée des Visitandines)

Le président :
J-G Dubessay